



ACTIONS



JEUDI 23 JANVIER 2020

Retraite aux flambeaux

- **BONNEVILLE 17 H - Mairie**
- **ANNECY 18 H - Préfecture**

VENDREDI 24 JANVIER 2020

**MANIFESTATION - 14H
PRÉFECTURE-ANNECY**

Depuis le 5 décembre, la mobilisation et les grèves contre le projet gouvernemental de réforme des retraites ne faiblissent pas.

Des centaines d'initiatives de lutte se sont tenues un peu partout sur le territoire durant la période des fêtes. Le mouvement est populaire – comme le démontrent les innombrables témoignages et actes de soutien à la lutte.

Afin de diviser les travailleurs du privé et du public, le gouvernement tente de faire croire qu'il ne s'agirait que d'une affaire de régimes spéciaux. Ceux-ci constituent en fait un alibi pour réformer par le bas l'ensemble du système de retraite, avec le nouveau système universel à points. Dans le public comme dans le privé, toute la carrière serait désormais prise en compte. La référence aux 25 meilleures années pour le privé et aux six derniers mois dans le public disparaîtrait. Seuls compteraient les points accumulés durant la vie active. On voit mal comment le niveau des pensions pourrait ne pas baisser !

Les mensonges du gouvernement et de sa majorité de godillots ne passent plus ! C'est pour cela que des millions de travailleurs et de travailleuses se mobilisent.

Les trop nombreux médias au diapason du gouvernement prétendent que seuls les agents de la RATP et de la SNCF seraient en grève. C'est faux : dans l'énergie, les raffineries, les ports et docks, l'enseignement, la santé, chez les pompiers, à la BNF, à l'Opéra de Paris, dans beaucoup d'entreprises du secteur privé... la mobilisation est forte et la grève est suivie.

Le gouvernement est sur la défensive. Après les promesses faites aux policiers, aux militaires, aux pilotes de ligne, aux contrôleurs aériens, aux marins pêcheurs, aux salariés de l'Opéra de Paris (rejetées par ces derniers), de garder un régime dérogatoire, à qui le tour ?

La fin des régimes spéciaux brandie comme un étendard de justice sociale se fissure et laisse apparaître de manière de plus en plus évidente les vraies motivations de cette réforme : faire baisser pour tous le montant des pensions et développer un système par capitalisation au profit des grands groupes d'assurance et des fonds de pensions.

Alors que le CAC 40 a bondi de 28 % depuis le 1^{er} janvier (un record depuis vingt ans) et que les grandes fortunes françaises ont progressé de plus de 10 % en un an, il est clair que le problème n'est pas économique, mais bien politique et idéologique.

Le gouvernement veut continuer de nous faire payer sa politique menée au profit des plus riches. **Le président de la République**, lors de ses vœux, a confirmé l'obstination du gouvernement sur son projet régressif et sa stratégie de pourrissement. Il **porte ainsi l'entière responsabilité du conflit en cours.**

Poursuivons et renforçons la mobilisation pour gagner le retrait de ce projet de destruction de nos régimes de retraite, et pour renforcer un système de retraite de haut niveau pour toutes et tous.. Ensemble, nous sommes plus forts !

**Quelles conséquences aura cette réforme pour les salariés de NTN SNR ?
Une baisse généralisée du montant des pensions pour toutes et tous.**

-un.e employé.e du secteur privé, né.e en 1961, perçoit avec le système actuel une pension équivalente à 73 % de son dernier salaire ; un.e employé.e du secteur privé, né.e en 1990, ne percevra plus avec le système à points de Macron que 56 % de son dernier salaire. Ces pertes, calculées avant l'annonce de l'âge pivot à 64 ans, doivent être réévaluées à la hausse !

-Mais avec l'allongement de la durée de la vie, ne faut-il pas travailler plus longtemps ?

Cet argument de soi-disant bon sens, comme celui du déficit, utilisé par les différents gouvernements depuis trente ans, se heurte à la réalité économique subie et vécue par 50% des salariés de plus de 60 ans, broyés par les licenciements et/ou la maladie : reculer l'âge de départ à la retraite ce n'est pas permettre aux salarié.e.s de travailler plus longtemps mais les obliger à attendre plus longtemps au chômage, en maladie ou au RSA avant de pouvoir toucher leur pension.

Et encore, ce pourcentage de 50 % correspond à une moyenne car si, à 35 ans, un cadre peut espérer 34 ans de vie en bonne santé, cela tombe à 24 ans pour un ouvrier....

Vendredi 24 Janvier toutes et tous en grève pour Manifester !